

Il y a très peu de détails précis sur les droits linguistiques et l'éducation. Dans le discours du trône, le gouvernement indique qu'il prendra des mesures législatives concernant les droits linguistiques mais il faudrait plutôt modifier la constitution car les dispositions sur ce sujet sont inadéquates. En tant que membre du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les droits linguistiques, je peux vous assurer que beaucoup des groupes entendus nous ont proposé, entre autres améliorations, l'élimination des mots «lorsque le nombre le justifie» applicables à l'enseignement dans la langue de la minorité.

Nous attendrons de voir ce que contiennent les mesures législatives au chapitre des droits linguistiques mais légiférer ne suffit pas. Il faut que le gouvernement s'engage en faveur de la modification de la constitution. Ce n'est que par la voie constitutionnelle que l'on peut garantir à la population que ses droits sont protégés et qu'ils ne lui seront pas retirés par un prochain Parlement ou un prochain gouvernement.

Je me préoccupe également beaucoup d'un autre sujet à peine effleuré dans le discours du trône, à savoir les droits des autochtones. Le gouvernement déclare qu'il attend avec impatience la prochaine conférence constitutionnelle sur les droits autochtones. Cependant, il ne dit guère plus. Il déclare tout simplement: «De concert avec les provinces, mon gouvernement ne ménagera aucun effort pour que ces discussions connaissent un heureux dénouement». C'est essentiellement tout ce qu'il a à dire sur les droits des autochtones. Le discours du trône passe entièrement sous silence le rapport Coolican sur les revendications territoriales des autochtones. Il s'agit pourtant d'un rapport très important rédigé par une commission créée par le gouvernement. Celui-ci n'a émis aucun commentaire positif sur ce rapport dont le sort reste incertain. A mon avis, d'après la réaction que je constate, ce rapport et les questions qu'il traite sont de la plus haute importance pour les groupes autochtones de notre pays.

A la réunion constitutionnelle portant sur l'autonomie et les droits des autochtones prévue pour l'an prochain, le gouvernement devra prendre note du fait que le chef national de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de participer à d'autres réunions de planification en vue de cette conférence à moins que le gouvernement ne modifie son attitude. Encore une fois, ce dernier ne laisse nullement entendre dans le discours du trône qu'il va changer sa position en ce qui a trait à la constitutionnalisation de ces droits des autochtones. On a annoncé qu'après la conférence de Terre-Neuve, George Erasmus, le chef national de l'Assemblée des premières nations, a déclaré que: «Le processus constitutionnel est entré dans une impasse et tant qu'il n'en sortira pas, nous n'avons pas l'intention d'y participer. Nous n'accordons aucune confiance à ce processus.» Le gouvernement doit résoudre cette question, mais nous n'avons jusqu'à présent entendu parler de rien dans ce domaine important.

Je parlerai maintenant de l'autre prétendue pierre angulaire du programme conservateur, qui est le renouveau économique. Il y a deux ans à peine, le slogan du gouvernement conservateur, en matière de croissance économique, était de conclure un accord global de libre-échange avec les États-Unis. Les conservateurs ainsi que les Américains le décrivaient comme un accord global de libre-échange. Cependant, dans le discours

*L'Adresse—M. Allmand*

du trône, comme on peut le lire à la page 12 du *hansard* du 1<sup>er</sup> octobre, le gouvernement a déclaré:

Cette menace montre bien toute l'importance des pourparlers que mon gouvernement a entrepris pour conclure avec les États-Unis un accord commercial mutuellement avantageux.

Quel revirement: personne au Canada ne s'oppose à un accord commercial mutuellement avantageux avec les États-Unis, c'est néanmoins complètement différent d'un accord commercial global. Une fois de plus, ce sont là de beaux discours typiques des conservateurs, mais rien de concret n'en ressort.

Outre cette nouvelle formulation pour décrire les négociations que le gouvernement tient avec les États-Unis, nous remarquons également dans le discours une insistance non seulement sur le commerce bilatéral avec les États-Unis, mais aussi sur le commerce multilatéral. Lorsque l'on fait le bilan de tout cela, il y a de fortes ressemblances avec ce que le parti libéral avait proposé il y a deux ans en réponse au libre-échange global préconisé par le gouvernement. Nous avons dit que nous voulions conclure un meilleur contrat commercial avec les États-Unis, mais nous pensions que cela devait se faire dans le contexte d'accords commerciaux multilatéraux. Voilà encore des envolées oratoires vides de sens.

• (1140)

Le gouvernement devait nous donner un programme global de réforme fiscale, mais il a passé deux ans à accabler d'impôts les groupes à revenus faibles et moyens, à consentir des exemptions de 500 000 \$ à ceux qui bénéficient de gains en capital et à renflouer les créanciers privilégiés des banques.

Je constate que mon temps de parole est à peu près écoulé. Je pourrais continuer encore longtemps à mettre le discours en pièces et je le ferais volontiers. Mais pour conclure, permettez-moi de dire que nous avons retardé d'un mois la reprise parlementaire pour entendre le discours du trône et je crois sincèrement que l'ajournement a eu lieu afin d'empêcher toute période des questions d'avoir lieu avant les deux élections partielles, celle de Saint-Maurice et celle d'Edmonton. Après avoir attendu un mois, nous entendons un discours du trône qui...

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

À l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est terminé.

Questions et commentaires, l'honorable député de York-Sud—Weston (M. Nunziata).

[Traduction]

**M. Nunziata:** Mon collègue a indiqué dans sa conclusion que le gouvernement avait décidé tôt en septembre de proroger le Parlement dans le but avoué de préparer un discours du trône. Nous avons maintenant un discours du trône dont la préparation a nécessité quelque 30 ou 40 jours. Le gouvernement a probablement réfléchi à ce discours du trône tout au long de l'été. J'aimerais demander à mon ami et collègue si, à son avis, le gouvernement conservateur du Canada a dégagé, à l'intention des Canadiens et des députés de cette Chambre, la perspective du Canada auquel les canadiens aspirent? Ce discours du trône est fort critiqué. L'une des principales critiques porte sur le fait qu'il ne comporte pas de perspective définitive